

L'annonce de la venue du Prophète Mohammad (s) par Jésus (as)

<"xml encoding="UTF-8?>

Le Noble Coran fait état que le Prophète Jésus ('Isâ) (as) a fait l'annonce à ses fidèles et ses contemporains en général de la venue prochaine, après lui, d'un prophète nommé « Ahmad ».

« Lors
Jésus fils
de Marie
dit : " Fils
d'Israël, je
suis
l'envoyé de



L'annonce de la venue du Prophète Mohammad (s) par Jésus (as)

Dieu vers vous, venu confirmer la Torah en vigueur et faire l'annonce d'un envoyé qui viendra après moi et dont le nom sera Ahmad ". Or, quand il leur eut apporté les preuves, ils dirent : « C'est de la sorcellerie flagrante ». (sourate Al-Saff (En rangs) ; 61 : 6)

Pour les musulmans, aux yeux de qui le Coran est la vérité divine, ce verset est évidemment une preuve que Jésus fils de Marie - que la paix soit sur eux deux - a bien annoncé à son peuple la venue prochaine après lui d'un prophète dont le nom est Ahmad. Un non-musulman va normalement se permettre d'en douter, mais il aura du mal à trouver des arguments pour cela. Parce que les spécialistes de chacune des grandes religions savent que la révélation présente cette caractéristique d'être cohérente et homogène. Elle s'explique par un principe général de la bonne foi du prophète de la religion, qui est indiscutable dans le cas du Prophète de l'islam (s). Les musulmans ayant une confiance totale en lui acceptent tout ce qu'il transmet, parce que rien ne permet d'en douter. Les Arabes de La Mecque et de Médine à qui il s'adressait n'avaient pas été convertis en masse par la prédication chrétienne. Et le Prophète aurait bien pu se passer de confirmer l'existence de Jésus (as), rien ne l'obligeait à parler de lui, si on envisage les choses « politiquement ». Or, le Prophète obéit à un ordre divin ; il ne se livre pas à des calculs de circonstances. C'est pourquoi le Coran réserve une place considérable, un rôle clé et une fonction axiale à la personne et à la prédication de Jésus, fils de Marie (as).

C'est en cela que consiste l'harmonie de l'action des envoyés de Dieu ; chacun d'eux soutient et confirme l'autre dans les principes généraux. Il en est de même pour tous les autres prophètes mentionnés dans le Coran : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jean le Baptiste, Joseph, David et Salomon, etc., paix à eux tous.

C'est parce qu'ils sont mentionnés dans le Coran que les musulmans croient en leur existence historique. Autrement, rien ne prouve que ces personnages aient vécu réellement dans l'histoire. Aucun historien ne peut attester de leur existence, avec peut-être quelque exception pour Jésus (as) au sujet de qui on trouve quelques références rares et floues.

Dieu a donc voulu que la religion soit essentiellement une affaire de croyance, de conviction dans le cœur. Les personnages de Moïse, de Jésus, etc., qui sont mentionnés dans le récit coranique sont plus importants que l'établissement de l'argument définitif et matériel de leur existence historique. Le Coran n'est pas un traité d'histoire.

C'est pourquoi, le Coran se présente comme la parole divine, comme un livre issu de Dieu, qui est une copie d'un Livre Original qui se trouve auprès de Dieu. La vérité du Coran est donc le critère de la vérité historique, et pas l'inverse. La foi en Dieu est un phénomène qui ne dépend pas de l'œuvre historique, même si elle s'en nourrit, comme objet de leçons à méditer.

Nous nous en tenons donc au récit coranique et affirmons que chacun des prophètes du passé a annoncé la venue du prophète qui lui succédera, à plus ou moins brève échéance. Ils ont en outre enseigné et annoncé la venue d'un prophète qui clôturera le cycle prophétique.

Il est évident que les prophètes, tant ceux qui ne sont pas mentionnés dans la Bible et ceux qui le sont, reçoivent de Dieu des enseignements concernant le passé et le futur afin de leur permettre d'accomplir leur mission d'avertissement ou de bonne nouvelle de la part de Dieu. Il est donc normal, à plus forte raison, que Dieu leur enseigne le nom du Prophète qui clôturera le cycle des envoyés divins et leur ordonne de le faire connaître aux gens. De même qu'il a été annoncé par les prophètes avant lui, Jésus a lui-même annoncé le nom du prophète qui viendra après lui.

La raison commande qu'un homme de Dieu, missionné par Dieu, possède une connaissance du cycle dans lequel il se retrouve lorsqu'il débute sa mission. Il a conscience de poursuivre une

mission accomplie par d'autres avant lui, et il est nécessaire qu'il sache qui viendra après lui. Il ne peut pas forcément donner son nom, ni la date exacte de son avènement, mais il en connaît quelques signes. Il s'agit ici de questions que son peuple ne manquera pas de lui poser. Dans la Bible, nous savons que certains prophètes ont fait connaître de leur vivant le prophète qui leur succédera et parfois même ils le lui ont présenté.

La Bible fait état de certains cas à ce sujet, comme la succession d'Aron à Moïse et de Salomon à David, par exemple. Dans l'Evangile de Jean, nous lisons ce qui suit :

« Voici le témoignage de Jean, lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites, pour lui demander : Toi, qui es-tu ? Il déclara, et ne le nia point, il déclara qu'il n'était pas le Christ. Et ils lui demandèrent : Quoi donc ? Es-tu Elie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non. Ils lui dirent alors : Qui es-tu ? Afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ? Moi, dit-il, je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Aplanissez le chemin du Seigneur, comme a dit Esaïe, le prophète. » (Jean ; 1 : 20 à 24).

Signalons que dans les textes en grec et en syriaque, le terme prophète (nabî) est désigné par l'article défini et se rapporte à un prophète bien identifié.

Au chapitre 7 de l'Evangile de Jean, nous lisons aussi :

« Des gens de la foule, ayant entendu ces paroles, disaient : Celui-ci est vraiment le prophète annoncé. D'autres disaient : C'est le Christ. Et d'autres disaient : Est-ce bien de la Galilée que doit venir le Christ ? L'Ecriture ne dit-elle pas que c'est de la postérité de David, et du village de Bethlehem, où était David, que le Christ doit venir ? Il y eut donc, à cause de lui, division parmi la foule. » (Jean ; 7 : 41 à 44)

Dans l'Evangile de Jean, il est question aux chapitres 1, 14, 15 et 16 du Paraclet, qui a pour sens « celui qui prie le plus Dieu » (ahmed, en arabe), terme que, dans les nouvelles traductions, on rend par « consolateur » qui est aussi un sens du mot d'origine grecque paraclet, sans doute pour éviter de donner au lecteur l'idée qu'il puisse s'agir là d'un indice que Jésus (as) a bien annoncé la venue de Mohammad (s), comme certains prédicateurs le rappelaient à leurs interlocuteurs chrétiens.

Exemple :

« Quand sera venu le consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, l'Esprit de vérité, qui vient du Père, il rendra témoignage de moi ; et vous aussi, vous rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. » (Jean ; 15 : 27 et 28)

Un homme nommé Montanus (1) avait prétendu être lui-même le Paraclet attendu.

En outre, personne ne trouvera étrange que les prophètes s'adressent à leur peuple dans leur langue commune, de façon à être compris et soutenus par lui. Ils peuvent par conséquent faire leurs annonces concernant le prophète final selon des expressions qui ne soient pas énoncées forcément en langue arabe qui est la langue dans laquelle a été révélé le Coran.

Quoiqu'il en soit, le Coran rapporte que le nom que Jésus a donné au prophète annoncé avant lui par la Bible est Ahmad.

La signification de ce nom est la suivante : grammaticalement, la forme af'al, sur le modèle de laquelle le nom ahmad est construit, indique un superlatif absolu (comme akbar, le plus grand) ou un intensif. C'est donc un nom qui indique un intensif pour le nom hâmed, qui signifie louangeur. Ahmad signifie donc celui qui rend grâce à Dieu ou qui « loue Dieu encore plus ». A l'époque du Noble Prophète de l'islam (s), ce nom n'avait pas été employé pour désigner quelqu'un d'autre que lui. Le Prophète fut donc le premier à le porter. Ce nom qui fait son apparition à la période islamique signifie aussi le fait d'être doté de qualités excellentes et saillantes, reconnues et éminentes, qui le plaçaient au-dessus de tous les autres hommes et qui le rendaient digne de louange. La forme verbale ahmada indique en effet ce que les grammairiens appellent la préférence, tafzîl ou comparatif de supériorité.

Au sujet de savoir si ce mot est un des noms du Prophète ou une de ses qualités, il existe une divergence d'opinions.

Pour certains, la forme superlative du mot en fait un nom car il est digne de louange dans ses actes et dans ses paroles. Râgheb (2) voit dans le fait que ce nom soit une bonne nouvelle annoncée par Jésus (as), un indice de la reconnaissance par ce dernier de l'éminence et du rang sublime du Prophète sur tous les autres prophètes envoyés avant lui. D'autres ont

exprimé l'opinion que le Prophète a pour nom général Mohammad, et pour nom spécifique Ahmad, et Jésus (as) a annoncé la bonne nouvelle du Prophète par son nom spécifique.

D'autres s'appuyant sur la construction de ce nom sur le modèle af'al, qui indique généralement le superlatif, y ont vu un qualificatif de comparaison.

En se basant sur le texte du Coran, il n'y a aucun doute que Ahmad soit un nom du Prophète (et pas une qualité), puisque Jésus (as) dit bien « il a pour nom Ahmad ». Après le nom Mohammad, le nom Ahmad est le plus connu des allonymes du Prophète. Il fut utilisé dès les débuts de l'islam et fut largement répandu parmi les premiers enfants des musulmans.

? Comment fut attribué ce nom

Il n'existe pas de preuve attestant l'unanimité au sujet du nom ou de la qualité d'Ahmad, attribué au Prophète (s). Mais des indices appuient le premier point de vue. Dans une tradition rapportée de l'Imam Bâqer (3) (as) : « Avant de donner naissance au Prophète, Amina entendit une voix qui lui dit : donne à ton enfant le nom de Ahmed ».

Dans une autre tradition, ce même propos est rapporté directement d'Amina, la bienheureuse mère du Prophète (s). L'Imâm Bâqer (as) dit dans une autre tradition : « Abû Tâleb, l'oncle du Prophète (s), au septième jour de la naissance de son neveu, a choisi pour lui ce nom, en disant que ce choix s'explique par le fait que les anges des cieux et de la terre en faisaient la louange. »

Une tradition du Prophète lui-même (s) attribue son nom de Mohammad au fait qu'il a fait l'objet de la louange des êtres terrestres, et son nom Ahmed au fait que les êtres célestes l'ont encore plus louangé.

Antériorité du nom Ahmad

Au sujet des antécédents de ces deux noms, Ahmad et Mohammad, il existe diverses opinions. Certains commentateurs et historiens, s'appuyant sur le verset 6 de la sourate Al-Saff (En Rangs) où le nom Ahmad apparaît dans la bouche de Jésus (as), ont accordé l'antériorité au

nom Ahmad. Ce point de vue se fonde sur certaines traditions juives, bien avant la naissance de Mohammad (s), qui avaient connaissance du nom, des signes extérieurs et des qualités du Prophète attendu. Face à ces commentateurs et historiens, d'autres savants s'appuyant sur des attestations historiques selon lesquelles le nom Ahmad n'avait jamais été donné à un enfant et n'était même pas attesté avant l'islam, ont conclu que l'antériorité devait être accordée au nom Mohammad. D'après la deuxième opinion, on pourrait considérer que cette façon de donner un nom est un signe de la sagesse et de la grâce de Dieu afin que personne ne fasse de confusion au sujet de qui est le sujet véritable de l'annonce de Jésus (as) et ayant pour nom Ahmad. Contrairement aux indices historiques précédents que Bostani (4) a mis en exergue dans son Encyclopédie (5), d'autres indices historiques confirment l'existence de ce nom parmi les tribus arabes de l'époque jahilienne (précédant l'avènement de l'islam).

back to 1 Montan ou Montanus de Phrygie (dans l'Anatolie) était un personnage du christianisme primitif (II^{ème} siècle), fondateur de la doctrine du montanisme.

back to 2 Il s'agit de Râgheb Isfahâni, célèbre auteur des Mufradât, lexique des termes coraniques.

Abû Ja'far Mohammad ibn 'Alî al-Bâqer (أبو جعفر محمد بن علي الباقر) : back to 3 (en arabe (676-743 à Médine) cinquième Imâm du chiisme, fils de 'Alî Zayn al-'A^{bidîn}, surnommé Bâqer al-'olum : « celui qui dissèque les sciences ». Son surnom al-Bâqir fait référence à son incontestable science religieuse. Par ses grandes activités scientifiques, il a préparé le terrain pour Ja'far Sâdeq son fils, qui créa la première Université de l'histoire du monde musulman. Cette école a formé plus de quatre mille savants.

back to 4 Boutros al-Bostani, écrivain arabe libanais de confession maronite. Au contact des américains, il se convertit au protestantisme.

Influencé par l'exemple occidental, il prône une société arabe non fondée sur l'appartenance religieuse, mais sur l'humanité et le patriotisme. On peut le considérer comme un des précurseurs du baathisme.

back to 5 La première encyclopédie de l'Islam dans la forme moderne est celle qu'a produite le libanais Bostani à la fin du XIX^e siècle. Cette encyclopédie est restée inachevée jusqu'à

l'avènement de la dynastie ottomane. Après, d'autres personnes ont poursuivi le travail de Bostani à partir de la période post-ottomane. Par la suite, au XXe siècle, l'orientalisme a produit deux éditions de l'Encyclopédie de l'Islam qui ne se fondent pas sur la succession historique mais uniquement sur l'ordre alphabétique.

? Le nom du Prophète de l'islam serait-il Ahmad

Le point important qui mérite ici de retenir notre attention est que le nom connu du Prophète (s) est Mohammad, alors que le nom du prophète annoncé par Jésus, dans la sourate Al-Saff (Le rang, sourate 61) au verset 6, est Ahmad. Comment concilier ces deux noms ? Pour répondre, il est nécessaire de porter son attention sur les points suivants :

Dans les ouvrages historiques, on rapporte que dans son enfance, le Prophète avait deux noms, et les gens avaient l'habitude de s'adresser à lui par l'un ou l'autre nom, Mohammad et Ahmad. Le premier lui avait été donné par son grand père 'Abd al-Muttalib, et le second par sa mère Amîna. Voir à ce sujet la Sîra de Halabî (1) .

Parmi les personnes qui se servaient le plus du nom Ahmad, figure en premier lieu son oncle Abû Tâlib. Nous avons encore aujourd'hui les nombreux vers dans lesquels Abû Tâlib évoque le Prophète par le nom Ahmad. Comme par exemple :

Arâdû qatla Ahmada Zâlimûhum

Wa laysa bi- qatlihim fî-him za'îmu

Leurs prévaricateurs projetèrent de tuer Ahmad

Mais il n'y avait personne parmi eux pour assumer

Ou encore :

Wa in kâna Ahmadu qad jâ-a- hum

Bi- haqqin wa lam ya'tihim bi-l kadhîbi

Alors qu’Ahmad leur a apporté

La vérité, et non pas le mensonge

Outre le recueil des poèmes composés par Abû Tâlib, on trouve d’autres vers mentionnés par d’autres sources, comme par exemple ce vers :

Laqad akrama Allahu Muhammadan

Fa- akramu khalqi Allâh fi al-nâsi Ahmadu

Dieu a certes honoré le prophète Mohammad

La plus noble des créatures de Dieu parmi les hommes est donc Ahmad

Dans le recueil des poèmes de Hassân ibn Thâbit, célèbre poète au service du Prophète (s), on peut lire aussi cette expression :

Mafja’atun qad shaffahâ faqdu Ahmadu

Fa- zallat li- alâ’i al-Rasûl tu’addidu

Un malheur que la perte d’Ahmad a allégé

Suscitant l’abondance des bienfaits du Prophète

Les vers d’Abû Tâlib ou d’autres qui mentionnent le nom Ahmad (à la place de Mohammad) sont très nombreux pour être tous cités ici. Nous terminons ce thème par la citation de deux vers du fils d’Abû Tâlib, l’Imâm ‘Alî (2) (as) qui fut connu pour son éloquence qui surpassait celle de tous les Arabes:

A- ta’murunî bil- sabri fi nasri Ahmada

Wa w- Allâhi mâ qultu alladhi qultu jâzi’an

Sa- as'â li- wajhi Allâhi fî nasri Ahmada

Nabiyya al-hudâ al-mahmûdi t.iflan wa yâfi'an

M'ordonnes-tu de tergiverser dans la défense d'Ahmad ?

J'en jure par Dieu, je n'ai pas parlé par impatience

Pour l'amour de Dieu, je poursuivrai mon soutien à Ahmad

Le Prophète de la guidance, que j'ai loué enfant et adulte !

Dans les traditions qui ont été rapportées au sujet de l'ascension (mi'râj) du Prophète, nous lisons que Dieu a, à plusieurs reprises, interpellé Son Envoyé (as) par le nom Ahmad. Et c'est peut-être cela qui est à l'origine de la sentence selon laquelle le nom du Prophète est Ahmad dans les cieux et Mohammad dans le monde. Dans un hadîth de l'Imâm Bâqer (as), il est dit que le Prophète de l'islam (s) possède dix noms. Cinq sont mentionnés dans le Coran : Mohammad, Ahmad, Abdollâh, YâSîn, et Nûn (la lettre N en arabe).

Lorsque le Prophète récita les versets ci-dessus de la sourate Al-Saff (Le rang) devant les gens de Médine et de La Mecque, et que la teneur en parvint sûrement aux oreilles des Gens du Livre (juifs et chrétiens), personne parmi ces derniers ni même parmi les polythéistes ne fit d'objection. On aurait pu s'attendre à une remarque comme : « L'Evangile a annoncé la venue d'un prophète nommé Ahmad or tu t'appelles Mohammad ». Ce silence constitue en soi une preuve de ce que ce nom d'Ahmad était bien connu dans la population environnante pour le moins. Car si cela avait suscité une quelconque réaction, cela n'aurait pas manqué de nous parvenir. Nous savons en effet que les objections des ennemis nous sont toutes parvenues même quand il s'agit d'objections très désobligeantes. Elles sont même consignées dans les ouvrages d'histoire. Nous concluons de ces remarques que le nom d'Ahmad était bien connu comme un second nom du Prophète de l'islam (s).

La bonne nouvelle de Jésus dans le Coran

Selon le récit coranique, Jésus (as), tout en appelant les enfants d'Israël à se conformer à la

Torah, leur a annoncé la bonne nouvelle de la venue d'un prophète après lui dont le nom serait Ahmad. « ... Venu confirmer la Torah en vigueur et faire l'annonce d'un envoyé qui viendra après moi et dont le nom sera Ahmad ». Par conséquent, il n'y a pas de doute au sujet de ce que la venue du Prophète (s) avait été annoncée par Jésus (as). Le point sur lequel porte la divergence est de savoir par quel nom Jésus a désigné le prophète à venir et est-ce que ce nom se trouve dans les évangiles actuels.

Evidemment, nous ne pouvons pas déduire de ce verset que le nom du prophète annoncé est mentionné dans la Torah et les évangiles, parce que ce verset dit seulement que Jésus (as) a fait l'annonce d'un prophète après lui nommé Ahmad. Cette annonce ne figure pas dans les quatre évangiles reconnus par les Eglises. Mais en se fondant sur certains autres versets, on apprend que les juifs aussi bien que les chrétiens avaient connaissance de la venue attendue du Prophète de l'islam (s) ; certains d'entre eux avaient même des descriptions assez détaillées de ses qualités et de ses traits physiques. Ils avaient déduit ces informations de la lecture des textes de la Torah et des évangiles. Comme dit le Coran : « Ceux qui suivent l'Envoyé, le Prophète illettré, qu'ils trouvent chez eux inscrit dans la Torah et l'Evangile... » (sourate Al-A'râf ; 7 : 157).

Un autre verset, après avoir fait cas de la connaissance parfaite des juifs et des chrétiens de la venue du Prophète de l'islam (s), précise :

« Or ceux que Nous avons dotés de l'Ecriture la connaissent comme ils connaissent leurs fils ... » (sourate Al-Baqara (La vache) ; 2 : 146)

et :

« ... Ceux que Nous avons dotés de l'Ecriture savent bien qu'il descend de la part de Votre Seigneur avec la Vérité. » (sourate Al-An'âm (Les bestiaux) ; 6 : 114).

En marge de ces versets, et dans les gloses et commentaires qui les expliquent, on a noté pour rappel que le nom du Prophète (s) dans la Torah est Ahyad, et dans l'Evangile Ahmad, tandis que dans le Coran, il est nommé Mohammad. Une tradition rapporte qu'Ibn 'Abbâs (3) disait que les noms comme Ahmad, Mohammad, Fâraqlît (Paraclete) et Mâdmâd faisaient partie des noms du Prophète de l'islam dans les anciens livres révélés.

back to 1 Nûr al-Dîn al-Halabî (1567 / 1635)

back to 2 Grande personnalité spirituelle et héros de l'islam, cousin, gendre et héritier spirituel du Prophète Mohammad (s), 'Alî fils de abû Tâlib (as), premier Imâm du chiisme et quatrième calife du sunnisme, fut le premier arabe à se convertir à la nouvelle religion. Sa personnalité éminente a fait l'objet de divergences parmi les premiers musulmans, certains ne lui ayant pas obéi comme l'avait recommandé le Prophète (s).

Son père, 'Abbâs fils de 'Abd al- (عبد الله ابن عباس : back to 3 'Abd Allâh ibn 'Abbâs (en arabe Muttalib, est demi-frère avec le père du Prophète (s). Sa mère Lubâba est la deuxième femme à s'être convertie à l'islam, juste après son amie intime Khadija, la femme du Prophète (s). Ibn 'Abbâs, né en 618, trois ans avant l'Hégire, grandit aux côtés de son cousin paternel, l'Envoyé de Dieu (s).

Ibn 'Abbâs fut aussi un partisan loyal du premier Imâm 'Alî ibn Abi Tâlib. Il est considéré par les chiites comme l'un des meilleurs compagnons. Grand expert dans le commentaire (tafsîr) du Coran ainsi que dans la tradition prophétique (sunna), il ne s'est pas seulement contenté d'accumuler le savoir. Il considérait comme son devoir d'éduquer les croyants dans la recherche du savoir. Soucieux de vérité, il soumettait tous les hadîths qu'on lui rapportait à un examen minutieux en consultant une trentaine de compagnons afin d'en vérifier l'authenticité. Il est mort en 687, trois ou quatre ans après l'épisode de Karbalâ où mourut l'Imâm Hossein (as).

né à Médine en 766 / mort en 818 à Tûs en Iran, a, امام رضا, back to 4 (en persan : Emâm Rezâ été le huitième Imâm chiite duodécimain et alaouite. Son sanctuaire, l'un des hauts lieux de pèlerinage du monde, se trouve à Mashhad, dans le Khorâssân iranien.

back to 5 Il s'agit du 'Uyûn Akhbâr al-Ridhâ, les sources au sujet de l'Imâm Rezâ (as).

back to 6 C'est le titre que l'on donnait au grand rabbin chargé de la direction religieuse de la diaspora. On peut le traduire par Exilarque.

back to 7 Ce terme peut se comprendre si nous lisons « gathliq », les arabes transcrivant le son

« g » guttural par la lettre « jîm ». D'ailleurs certains arabes continuent de prononcer tous les « jîm » comme des « guim ». Ghathliq suggère donc qu'il pourrait s'agir d'un prêtre catholique.

a bonne annonce de Jésus (as) au sujet du Prophète de l'islam, dans les échanges savants de l'Imâm Rezâ (1) (as) avec les Gens du Livre

Dans les discussions savantes de l'Imâm 'Alî ibn Mûsâ al-Rezâ (as) avec les représentants qualifiés des autres religions, la question de la mention du nom du Prophète et de l'annonce de sa venue prochaine dans l'Evangile et dans la Torah, est également évoquée. Le grand traditionniste, Shaykh al-Sadûq, a rapporté dans un ouvrage (2) ces joutes savantes échangées par l'Imâm Rezâ (as) avec le Ra's al-Jâlût (3) , le leader de la communauté israélite, en présence de Ma'moun, le calife abbasside, en ces termes : « La Torah rapporte qu'une lumière surgira de la montagne du Sinaï, et une autre lumière apparaîtra dans la montagne de Sâ'îr, et cette lumière attirera les gens vers elle. De la montagne de Fârân surgira une lumière qui jettera son éclat sur les réalités divines. » Le Ra's al-Jâlût dit : « Je suis familier des mots et des lieux dont tu parles, mais je n'en connais pas les significations. ». L'Imâm Rezâ (as) lui dit :
« Je vais t'en donner les significations.

La lumière qui a surgi sur le mont Sinaï et l'a illuminé est celle de la révélation que Dieu a fait descendre sur Moïse. La lumière qui a illuminé le mont Sâ'îr et qui a illuminé les gens est celle du mont où Jésus, fils de Marie, reçut la révélation. Quant au mont de Fârân où les réalités divines devinrent manifestes pour nous, c'est un mont de la chaîne de montagnes de La Mecque situé à une distance d'un jour de marche et où Mohammad (s) reçut la révélation. La question de l'annonce de la venue du Prophète de l'islam (s) a bien été évoquée dans les débats qui se tinrent entre l'Imâm Rezâ (as) et les représentants des autres religions du Livre, et en présence du calife abbasside al-Ma'mûn. Les débats en ont été consignés et rapportés par le Shaykh al-Sadûq, de son vrai nom Ibn Bâbûyeh, dans son recueil de traditions intitulé 'Uyûn Akhbâr al-Ridhâ. Cet ouvrage a été glosé par des savants musulmans sur des points plus ou moins nombreux.

Certaines de ces gloses révèlent que parfois les paroles du huitième Imâm du chiisme n'ont pas été comprises correctement. Par exemple, l'Imâm emploie le terme « baraqlîâtâ » ou « fârfalîâtâ » ; il dit que ce terme figure dans l'Evangile et ailleurs. Ces commentateurs ont pensé que ce terme est un vocable de la langue arabe, et qu'il aurait peut-être le sens de quelque

chose ou de quelqu'un qui distingue entre le bien et le mal (à cause de la racine f, r, q en arabe qui contient le sens de séparation, de distinction). Alors qu'il s'agit d'un terme grec, paraklitos, transcrit en arabe comme « bâraqîlî ». A un moment donné, l'Imâm s'adresse à son interlocuteur qui est un savant juif, en ces termes : « ô Juif, je voudrais t'interroger au sujet des dix signes qui ont été révélés à Moïse. Dis-moi si dans la Torah, il est question de Mohammad et de sa communauté. N'en est-il pas fait mention quand elle parle d'un " homme monté sur une mule et suivi par des gens qui glorifient le Seigneur sans cesse " ? Est-ce que, à ce moment-là, les enfants d'Israël n'avaient pas reçu l'ordre : « Que les enfants d'Israël se libèrent pour eux et de leur roi afin que se rassérèment leurs cœurs » ? Ils furent mis en garde contre une désobéissance, car " ils sont armés d'épées de la vengeance contre les peuples incrédules de toutes les régions de la terre ". Est-ce ainsi que cela se trouve rapporté par écrit dans la Torah ? »

Le chef religieux juif acquiesça. Puis, l'Imâm Rezâ (as) se tourna vers le Jathlîq (4) et lui dit : " Avez-vous connaissance du Livre d'Isaïe ? " Il répondit : " Oui, je le connais mot à mot. " L'Imâm lui dit : " N'est-ce pas que dans ce livre il est dit : « J'ai vu l'image d'un homme monté sur un âne revêtu de vêtements de lumière, et j'ai vu un autre monté sur un chameau avec une clarté semblable à la clarté de la lune » ?

Il répondit que dans sa propre vision, il vit que l'homme monté sur un mulet (c'est-à-dire Jésus (as)) avait des vêtements et des tuniques qui étaient éclairés par sa propre lumière, et qu'il avait vu l'homme monté sur un chameau alors que sa lumière brillait pareille à la lumière de la lune. Il dit : " Oui, Isaïe a dit cela ".

Puis s'adressant au jâthlîq chrétien, il lui dit : « ô chrétien, connais-tu la parole de Jésus (as) dans l'Evangile : « Je m'en vais à votre Seigneur et à mon Seigneur, car le Paraclet viendra. Il me confirmera que je suis dans la vérité comme je lui en témoigne moi-même. Et c'est lui qui vous expliquera toute chose (toutes les réalités). Il montrera les turpitudes des nations. Et c'est Lui qui brisera l'échine de l'incrédulité. » »

Le jâthlîq approuva et reconnut que ces paroles figuraient bien dans l'Evangile. Puis ils discutèrent longuement des raisons pour lesquelles l'Evangile avait disparu de sa version originale (en araméen ?) jusqu'à ce que la même phrase revienne dans leur propos. L'Imâm Rezâ (as) lui dit : « Jésus (as) ne contrevint pas à la tradition, et comme l'affirme le Coran, il

était venu pour confirmer la Torah, pas pour l'abroger, jusqu'à ce que Dieu l'éleva vers Lui. Il est écrit dans l'Evangile : « Je suis le fils de la Pure (il s'agit ici sans doute de la Vierge Marie) et après moi viendra le Paraclet. C'est lui qui préservera le lien ; il vous expliquera toute chose, et il témoignera pour moi comme je témoigne pour lui. » ('Uyûn Akhbâr al-Rizâ, volume 2 ; pages 139 à 158).

Annnonce de la prophétie du Noble Prophète (s) dans l'Ancien Testament

Dans le livre de la Bible, intitulé le Deutéronome, on peut lire ceci : « L'E'ternel me dit: « Ce qu'ils ont dit est bien. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi, Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que Je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte. » (18 : 18 à 18 : 20)

Même si certains juifs et certains chrétiens ont considéré que le prophète promis dont il est ici question est Josué, fils de Nûn, et que certains chrétiens pensent qu'il s'agit de Jésus (as), il n'en demeure pas moins vrai qu'il existe cinq arguments en faveur de la thèse qui désigne ce prophète comme étant le Prophète de l'islam (s).

1. Les juifs contemporains de Jésus (as) bien que Jésus était déjà connu, continuaient d'attendre la venue d'un autre prophète. Par conséquent, le prophète visé par le verset précédent du Deutéronome ne pouvait pas être Jésus, comme l'ont prétendu certains chrétiens. La raison en est que, primo, nulle part, dans les évangiles, Jésus (as) lui-même n'a jamais prétendu être le prophète annoncé par les prophètes précédents, en particulier le prophète Moïse (as). Secundo, cette prétention ne figure pas dans l'Evangile, outre le fait que les apôtres et les pères de l'Eglise, comme Paul, n'ont pas essayé de s'appuyer sur cette annonce pour démontrer la légitimité de la mission de Jésus (s), surtout lorsque le christianisme naissant s'est retrouvé face à face avec le judaïsme.

2. Dans ce verset, le prophète promis est dit être semblable à Moïse. « Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète comme toi... », alors que ni Jésus (as) ni Josué n'étaient semblables à Moïse, car Josué faisait partie des enfants d'Israël et il est impossible qu'en présence de Moïse et de sa Loi solide, un prophète puisse surgir qui soit semblable à Moïse. Outre cela, il est dit qu'un prophète sera envoyé, alors que Josué était alors vivant et présent.

De même, Jésus (as) aussi n'était pas semblable à Moïse, parce que, primo, les chrétiens professent que Jésus est Dieu, alors que les juifs ne professaient pas du tout la divinité de Moïse. Secundo, aux yeux des chrétiens, Jésus a été sacrifié pour racheter les péchés des hommes, alors qu'au sujet de Moïse, il n'existe rien de tel.

3. Comme il ressort de la suite de cette annonce, ce prophète avait reçu la mission de se venger des incrédules et dénégateurs de Dieu, alors que dans la Loi de Jésus, il n'est question ni des peines, ni du talion, ni de la lutte pour Dieu, ni rien de semblable.

4. Le titre de frère de Moïse pour Josué et Jésus n'a pas de sens, alors que dans le cas du prophète de l'islam qui est descendant d'Ismaël, et les enfants d'Israël qui sont les descendants de Jacob (as), cette fraternité a un sens.

5. Le grand nombre de points communs existant entre la Loi du Noble Prophète de l'islam et la Loi de Moïse montre la large proximité existant entre ces deux grands hommes.

Un Prophète parmi les Arabes

Un autre point pouvant faire partie des annonces de l'Ancien Testament concernant le prophète de l'islam nous est fourni par un paragraphe du Deutéronome dans lequel Dieu menace les israélites qui L'avaient courroucé, de susciter un peuple autre, différent d'eux (un peuple qui ne se comporterait pas comme eux). « Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point Dieu, Ils m'ont irrité par leurs vaines idoles ; Et moi, j'exciterai leur jalousie par ce qui n'est point un peuple ... » (Deutéronome, 32 : 21).

Dans le commentaire et la clarification de ce verset, il a été dit que la nation dont il est question est celle des Arabes car la prophétie appartient à leur race, et dont sera issu le prophète de la fin des temps. Parmi les preuves de cela, il y a ce passage qui figure juste après le passage précédent au verset 32 : 21 : « Je les irriterai par une nation insensée. »

On a dit que cette nation insensée désigne les Arabes d'avant l'avènement de la mission prophétique, des Arabes qui étaient effectivement un peuple d'ignorants, adorateurs d'idoles, sans grandeur, dépourvus de toute science, de toute culture. Puisque ce peuple descendait d'Ismaël, fils de Hâjar (Agar) qui fut la servante de Sara, épouse d'Abraham (as), les israélites

aussi n'avaient pour lui que mépris et le considéraient comme un peuple ignare. Cette estimation semble être en harmonie avec le sens qui se dégage du verset coranique qui présente le Prophète comme un messenger envoyé à un peuple d'incultes. « Lui qui a envoyé au sein des gens sans Livre [les Arabes] un Envoyé des leurs pour leur réciter Ses signes, les purifier, leur enseigner l'Ecrit et la sagesse, bien que naguère ils fussent dans un égarement flagrant. » (sourate Al-Jumu'a (Le vendredi) ; 62 : 2).

né à Médine en 766 / mort en 818 à Tûs en Iran, a امام رضا, back to 1 (en persan : Emâm Rezâ été le huitième Imâm chiite duodécimain et alaouite. Son sanctuaire, l'un des hauts lieux de pèlerinage du monde, se trouve à Mashhad, dans le Khorâssân iranien.

back to 2 Il s'agit du 'Uyûn Akhbâr al-Ridhâ, les sources au sujet de l'Imâm Rezâ (as).

back to 3 C'est le titre que l'on donnait au grand rabbin chargé de la direction religieuse de la diaspora. On peut le traduire par Exilarque.

back to 4 Ce terme peut se comprendre si nous lisons « gathliq », les arabes transcrivant le son « g » guttural par la lettre « jîm ». D'ailleurs certains arabes continuent de prononcer tous les « jîm » comme des « guim ». Ghathliq suggère donc qu'il pourrait s'agir d'un prêtre catholique.

Certains commentateurs ont cru déceler dans l'expression « les incultes » (al-unmiyyîn) une allusion aux Grecs, et ont interprété le verset dans ce sens qu'un prophète allait être suscité parmi eux. Or nous savons que bien des siècles avant la venue de Jésus (as), les Grecs possédaient déjà la sagesse et la science, et avaient produit des grands maîtres comme Anaxagore, Parménide, Zénon, Pythagore, Socrate, Platon et Aristote, etc.

(Descente du mont Pârân (Fârân

Dans un autre verset, il est fait mention de la révélation d'une Loi à Moïse (as), de la descente (révélation) de la Torah sur le mont Sinaï, de la descente de l'E'vangile sur Sa'îr et de la descente du Coran sur le mont Paran (Fârân en arabe). Il y est dit : « Or voici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort. 2 : Il dit donc: « L'E'ternel est venu de Sinaï, et s'est levé sur eux de Séir ; il a resplendi de la montagne de Paran ... » (Deutéronome ; 33). En examinant la partie de l'Ancien Testament où est rapportée

l'information selon laquelle Ismâ'il s'était installé à Paran (Genèse ; 21: 21), il ne fait aucun doute qu'Ismâ'il (Ismaël) habitait bien à La Mecque. Par conséquent, le mont Faran est cette montagne même où se trouve la grotte de Hirâ où le Prophète de l'islam (s) reçut la révélation.

« Dieu fut avec lui, il grandit et demeura au désert, et il devint un tireur d'arc. Il demeura au désert de Paran et sa mère lui choisit une femme du pays d'Egypte. » (Genèse ; 21: 20 et 21: 21)

Un prophète du nom de Mad Mad, ou Tab Tab

Dans le livre de la Genèse, là où le prophète Ibrâhîm demande à Dieu de garder son enfant Ismâ'il, on peut lire ceci : « Mais Dieu lui dit : Ne te chagrine pas à cause du petit et de ta servante, tout ce que Sara te demande, accorde-le, car c'est par Isaac qu'une descendance perpétuera ton nom, mais du fils de la servante je ferai aussi une grande nation car il est de ta race. » (Genèse ; 21:12 et 21:13) « De lui naîtront Mad Mad et douze chefs, et Je susciterai de lui une communauté immense (1) . » Les hébraïsants et les spécialistes du syriaque pensent que « Mad Mad » dans la langue hébraïque et « Tâb Tâb » en syriaque signifient Mohammad. Quant aux douze chefs, il s'agit d'une allusion aux douze Imâms impeccables (as) qui, après le Prophète (s), allaient diriger la communauté des croyants.

(La tradition rapportée du prophète David (as

Selon ce que rapporte l'Ancien Testament dans les chants de David appelés Psaumes, il est question des qualités d'une personne qui est destinée à faire son apparition dans l'avenir. Les docteurs chrétiens se sont naturellement efforcés d'interpréter ces qualités comme étant celles de Jésus (as). Or, en examinant de près ces qualités et en les comparant aux qualités reconnues du Noble Prophète de l'islam (s), on peut parvenir à mettre en évidence une grande analogie entre elles. Cette correspondance autorise tout chercheur à tirer la conclusion qu'il ne fait pas de doute qu'il semble que le prophète David y annonce clairement l'avènement futur du prophète de l'islam. Le texte de l'Ancien Testament est le suivant :

« Des paroles pleines de charme bouillonnent dans mon cœur. Je dis : Mon œuvre est pour le roi! Que ma langue soit comme la plume d'un habile écrivain ! Tu es le plus beau des fils de

l'homme, la grâce est répandue sur tes lèvres : C'est pourquoi Dieu t'a béni pour toujours (autre traduction : pour l'éternité des éternités). Vaillant guerrier, ceins ton épée, - Ta parure et ta gloire, Oui, ta gloire ! - Sois vainqueur, monte sur ton char, défends la vérité, la douceur et la justice, Et que ta droite se signale par de merveilleux exploits ! Tes flèches sont aiguës ; des peuples tomberont sous toi; Elles perceront le cœur des ennemis du roi. » (Psaume ; 45 : 1 à 45 : 5, traduction de Louis Segond, 1910).

Comme il ressort de cette citation des Psaumes, les qualités comme celles d'être le « plus beau des fils de l'homme » et l'homme « béni pour toujours », et d'être qualifié des qualités telles la douceur, la véridicité, et la justice, d'être honoré pour toujours, ces qualités disons-nous, ainsi que celle de porter l'épée, de combattre pour Dieu, etc., font partie des qualités qui, au moins celles concernant la droiture pour l'éternité, ne peuvent pas s'appliquer à Jésus (as) et ce d'autant plus que les chrétiens eux-mêmes affirment que dans la loi de Jésus, il n'est nullement question d'épée ni de combat pour Dieu. Ils qualifient Jésus (as) d'homme de la paix et de la concorde. Par conséquent, ils seraient en contradiction avec eux-mêmes s'ils soutenaient que Jésus était un homme de guerre.

En outre, les sources musulmanes font beaucoup état de la qualité de beauté physique du Prophète (s), et évoquent en particulier la beauté de son visage (ahsanu al-wajh). Ils mettent également l'accent sur son éloquence et sa force physique et morale.

De même, au sujet de la communauté du Prophète de l'islam (s), le Coran dit : « Vous êtes la meilleure communauté suscitée pour les hommes ... » (sourate Al-i 'Imrân (La famille d'Imrân) ; verset 3 : 110).

Or cela est en conformité avec la prédiction du passage de l'Ancien Testament examiné.

Les qualités du Prophète de l'islam dans la Torah

Dans une tradition de l'Imâm 'Alî (as), il est dit : « Un homme de religion juive était venu réclamer au Prophète quelques dinars qu'il lui avait prêtés. Le Prophète (s) demanda un délai de quelques jours afin de rassembler la somme due. Le juif répondit : « Tant que tu ne me donneras pas mes dinars, je ne te quitterai pas. » Le Prophète lui dit : « Tant que cela te plaira d'être avec moi, je resterai en ta compagnie. » Le Prophète s'assit alors auprès de lui. Et ainsi

ce fut en présence de ce créancier que furent accomplies les prières du midi, de l'après-midi, du coucher du soleil et de la nuit et même de la prière de l'aube. Les compagnons de l'Envoyé de Dieu, voyant cela, pensèrent que ce juif ne manquait pas d'impertinence et pensèrent à lui infliger une punition. Le Prophète leur interdit toute action de ce genre. Ils lui dirent en le contrariant : « Un seul juif suffit pour vous retenir ... » Il leur répondit : « Dieu, exalté soit-Il, ne m'a pas envoyé pour que je me comporte avec iniquité ni envers les alliés ni envers ceux avec qui nous n'avons pas contracté d'alliance. »

Quand le soleil parvint à son zénith, et alors que le Prophète était encore à sa disposition, le juif prononça devant lui les deux professions de foi de l'islam (2) et se fit musulman.

Il renonça publiquement à son argent et dit : « J'en jure par Dieu, je n'ai agi de la façon dont j'ai agi que pour la seule raison que je voulais savoir si votre comportement était compatible avec ce que j'ai lu à votre sujet dans la Bible ou non. Car j'y ai lu : « Mohammad ibn Abdullah naîtra à La Mecque. Il émigrera de La Mecque à Médine. Il ne sera ni de mauvais caractère, ni doté d'un cœur dur, ni de mauvaises habitudes, ni parlant à voix haute, ni ne prononcera de mots grossiers. » Je témoigne à présent de l'unicité de Dieu et de la réalité de ta prophétie et de ta mission (3) . »

L'annonce concernant La Mecque

Dans une des prédictions du livre du prophète Isaïe concernant La Mecque, on peut lire : « Réjouis-toi, stérile ! Toi qui n'enfantas plus ! Fais éclater ton allégresse et ta joie, toi qui n'as plus de douleurs ! Car les fils de la délaissée seront plus nombreux Que les fils de celle qui est mariée, dit l'E'ternel. E'largis l'espace de ta tente ; Qu'on déploie les couvertures de ta demeure : Ne retiens pas ! Allonge tes cordages, Et affermis tes pieux ! Car tu te répandras à droite et à gauche ; Ta postérité envahira des nations, Et peuplera des villes désertes... » (Esaïe ; 54 :1 à 54 : 3, traduction de Louis Segond).

Il n'y a pas de doute que la ville en question ici est La Mecque, parce que les « enfants de la délaissée » sont les descendants d'Ismaël, puisque « la délaissée » est Agar (Hâjir) sa mère qui fut abandonnée dans le désert par Abraham sur ordre de Dieu. Agar campa avec son fils à La Mecque. Par conséquent, en tenant compte du fait qu'après Ismaël (as), aucun de ses enfants et descendants, excepté le Noble Prophète de l'islam, n'a reçu de mission prophétique, il

s'ensuit que le sens de cette prédiction d'Isaïe est celui d'une bonne annonce de la venue de Prophète. Et cela d'autant plus que les détails concernant cette cité (de La Mecque), son expansion et son occupation par les tribus alentour, ne seront réalisées que bien plus tard après Esaïe, et plus précisément après l'avènement de l'islam pour ce qui concerne sa célébrité.

Le Prophète de la nation arabe

Dans un des livres de l'Ancien Testament, il est question d'un peuple et d'un prophète qui ne font pas partie ni des enfants d'Israël ou des juifs.

D'après ce livre, ce peuple non juif ne connaissait pas Dieu, et ne soumettait pas à ses commandements. : « Ceux qui Me voulaient M'ont cherché, et ceux qui ne M'ont pas cherché M'ont trouvé. Et j'ai dit au peuple qui ne s'est pas nommé de Mon nom : Je t'écoute, je t'écoute ! » Dans la suite, on apprend que parmi les défauts de ce peuple, il y a la rébellion à l'égard des ordres de Dieu, et le fait que ce peuple vivait dans des habitations insalubres ; ce qui montre le degré inférieur aux yeux de Dieu de ce peuple par rapport aux Israélites. Si ce peuple était lui-même juif, la supériorité des israélites sur eux (dont il est fait cas ici), n'aurait pas eu de sens.

La Bonne Nouvelle apportée par Jésus (as) et annonçant la venue du Prophète de l'islam (s) et (du Mahdî ('aj

L'annonce de la prophétie du Noble Prophète de l'islam dans le Nouveau Testament :

Dans l'E'vangile de Jean, il est fait mention à trois reprises du nom de Paraclet. Depuis quelques années, ce nom ne figure plus dans certaines traductions nouvelles et est remplacé par le nom Consolateur. L'expression en syriaque est la suivante : « In ayman dâtî Pâraqilit hûd anâ shâdrûn laslakhûn.. » Dans les évangiles traduits en persan, cette expression est traduite ainsi : « Je demanderai à mon père, et Il vous donnera un autre consolateur. Et il restera avec vous à jamais. »

Dans le même E'vangile de Jean, on peut lire ceci :

« Mais le consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (Jean ; 14 : 26)

Au chapitre 16 de ce même E'vangile de Jean, on peut lire :

« Quand le Consolateur, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous guidera dans toute la vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Celui-ci me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce que le Père a, est à moi. C'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra ce qui est à moi, et qu'il vous l'annoncera. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais à mon Père. » (Chapitre 16 ; versets 14 à 16)

« Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. » (Jean ; 16:7)

Nous voyons ici que la venue du Paraclet est conditionnée par le départ préalable de Jésus (as), s'il ne s'en va pas, le Paraclet ne pourra pas le remplacer, lui succéder.

« Cependant je vous dis la vérité: il vous est bon que je m'en aille ; car, si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra pas en vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde au sujet du péché, de la justice et du jugement : au sujet du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi ; Au sujet de la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus; au sujet du jugement, parce que le Prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire ; mais vous ne pouvez les porter à présent. Quand le Consolateur, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous guidera dans toute la vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Celui-ci me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. » (Jean ; 16 : 8 à 14)

Il importe de signaler ici que dans le texte en syriaque qui a été traduit de l'original grec, c'est le mot Paraclita qui apparaît à la place de consolateur.

Nous ne sommes pas qualifiés pour discuter de la différence entre les formes grecques de pericyltos (le loué, Muhammad en arabe) et paracletos (traduit en français par Le Paraclet). Le fait que le texte syriaque témoigne de ce sens est suffisant pour notre exposé, car il ne peut pas avoir moins d'autorité que le texte en grec.

Lorsque les responsables de l'Eglise se sont aperçus que la diffusion de la traduction par le mot « Paraclet » servait la vérité coranique, ils ont décidé de tout faire pour en annuler l'effet. Mais il suffit à n'importe quelle personne honnêtement motivée de se référer, dans les bibliothèques, aux anciennes traductions pour retrouver le terme de Paraclet. Nous parlons des traductions françaises que nous connaissons. Ils ont d'abord transcrit paracletos à la place de periclitos, puis ont fait carrément disparaître l'occurrence de ces deux formes dans les éditions nouvelles de la Bible pour les remplacer par Consolateur. Mais cela n'empêche pas que Jésus (as) a bien fait l'annonce de la venue d'un grand prophète après lui, qu'il soit qualifié de « consolateur » ou de « digne de louange ».

back to 1 Nous n'avons pas trouvé trace de cela dans les éditions de la Bible publiée sur internet. Nous sommes en présence sans doute d'un texte qui circulait à l'époque de l'Imâm Rezâ (VIIIe et IXe siècle) et qui a disparu, sachant que certains points, la Bible n'a été fixée définitivement qu'au début du XVe siècle.

back to 2 Il s'agit de reconnaître qu'il n'y a qu'un Dieu unique, et que Mohammad est Son Envoyé.

back to 3 Cette tradition montre que les textes de la Bible en circulation alors étaient variables. Il peut s'agir d'un texte de la tradition non inclus dans la Bible.

: Références

Târikh al-Anbiyâ (Histoire des prophètes), p. 730 ; A'lâm-e Qor'ân (Les noms propres du Coran) de Khazâ'ilî, pp. 268-270 ; Qesas-e Qor'ân (Les récits du Coran) de Balâghi, pp. 252-253 ; Bihâr al-Anwâr (Les océans des lumières) de Majlisi, volume 18, pp. 320-325 ; La Revue Ma'refat (la Connaissance), numéro 120, article "Ahmad (s), payâmbâr-e maw'ûd", (Ahmad (s), le Prophète promis). Auteur de l'article : Abol- Fazl Rôhî ; Tafsîr-e nemûneh (Commentaire modèle du Coran), volume 24, p. 75 ; Ashenâ'î bâ Qorân (Initiation au Coran),

